



## TRAITEMENT DES DÉCHETS

# Interruption des collectes des bornes textiles "Le Relais" sur le territoire communautaire à compter du 15 juillet

À la suite d'un désaccord entre Le Relais 23, prestataire de collecte et de tri des textiles et l'éco-organisme Refashion, la collecte des textiles dans les bornes installées sur le territoire, y compris dans les déchèteries, n'est plus assurée à compter de ce jour et ce pour une durée indéterminée.

*Publié le 15 Juillet 2025*

**Durant cette période, les habitants de Limoges Métropole sont invités à conserver à leur domicile les textiles dont ils souhaitent se séparer en attendant la reprise de la collecte.**

Limoges Métropole espère qu'une issue favorable puisse être trouvée rapidement entre les deux structures en charge des textiles afin d'éviter le surplus de dépôts sauvages aux abords des bornes de collecte prévues à cet effet.

---